



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2024

Correction du Baccalauréat Technologique

Matière : Droit et Économie

Session : 2024

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

Cette correction traite des deux parties indépendantes du sujet : la partie juridique et la partie économique.

PARTIE JURIDIQUE

1. Qualifiez juridiquement les parties et les faits.

Dans cette question, il s'agit de présenter les éléments juridiques relatifs aux parties impliquées.

- **Les parties :**

- **Association « Les Danseuses de Caen » :** Cette entité est l'acheteur, représentée par madame Stéphanie PANAIS, présidente.
- **SARL Camélia :** Le vendeur, représenté par monsieur Gérard PACQUAT, gérant.

- **Les faits :**

- Contrat signé le 7 février 2023 pour la confection de 60 costumes.
- Date de livraison prévue le 1er juin 2023, non respectée.
- Retard annoncé et nouvelle date de livraison au 16 juin 2023.
- Difficultés financières pour l'association dues à ce retard, nécessité de recruter deux couturiers.
- Proposition de réduction du paiement de 1 600 euros par l'association, refusée par le vendeur.

Les parties sont juridiquement qualifiées comme le vendeur (SARL Camélia) et l'acheteur (association « Les Danseuses de Caen »). Les faits incluent un contrat de vente non exécuté dans les délais stipulés, entraînant des conséquences financières pour l'acheteur.

2. Argumentation juridique de la SARL Camélia pour refuser la livraison.

Cette question demande d'argumenter sur le droit de la SARL Camélia à refuser la livraison des costumes.

- **Rappel du contrat :** L'article 2 stipule que le paiement est dû à la livraison.
- **Non-exécution de l'obligation par l'acheteur :** Selon l'article 1217 du Code civil, la SARL peut refuser d'exécuter son obligation (livraison) tant que l'autre partie n'exécute pas la sienne (paiement).
- **Absence de clause pénale :** Le contrat précise qu'aucune indemnité financière ne pourra être

demandée en cas de retard, renforçant le droit de la SARL à l'exiger en cas de non-paiement.

La SARL Camélia peut donc légalement refuser de livrer tant que le paiement intégral n'est pas effectué, s'appuyant sur le contrat et les articles du Code civil mentionnant la résolution en cas d'inexécution par l'autre partie.

3. Argumentation juridique de l'association « Les Danseuses de Caen ».

Il est demandé de développer l'argumentation de l'association face à la position du vendeur.

- **Non-respect de la date de livraison** : La SARL Camélia a manqué à son obligation de livraison, ce qui constitue un manquement jugé suffisamment grave pour permettre à l'association de suspendre son engagement de paiement (article 1219 du Code civil).
- **Urgente nécessaire d'embaucher d'autres couturiers** : L'association doit faire face à des frais supplémentaires dus à l'impossibilité de livrer les costumes dans le temps imparti.
- **Demande d'indemnisation** : La réduction de 1 600 euros est une tentative de compenser le préjudice causé par le retard, malgré l'absence de clause pénale dans le contrat.

« Les Danseuses de Caen » peuvent soutenir que le retard de livraison constitue un manquement ouvert leur permettant de réduire le montant dû au vendeur afin de compenser les coûts supplémentaires engagés.

4. Pourquoi est-il nécessaire d'apporter des limitations à la liberté contractuelle ?

Cette question interroge sur les raisons pour lesquelles des restrictions à la liberté contractuelle sont parfois nécessaires.

- **Protection des parties** : Les limitations visent à équilibrer les relations entre les parties, notamment pour éviter les abus de la part de l'une selon le principe de la bonne foi.
- **Ordre public et bonnes mœurs** : Comme le stipule l'article 6 du Code civil, certaines conventions ne peuvent déroger à des lois d'ordre public.
- **Équité dans les contrats** : Limiter la liberté contractuelle permet de protéger les consommateurs et de garantir des pratiques commerciales justes.

Il est donc nécessaire d'appliquer des limitations à la liberté contractuelle pour assurer un équilibre entre les parties et protéger les intérêts supérieurs de l'ordre public et des consommateurs.

PARTIE ÉCONOMIQUE

1. Lien entre déficit public et dette publique.

Cette question demande de rappeler l'interrelation entre le déficit public et la dette publique.

- **Déficit public** : Il représente le solde budgétaire annuel, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses publiques sur une année.
- **Dette publique** : Il s'agit de la somme cumulée des déficits publics, constituant l'endettement de l'État à un moment donné.
- **Lien** : Si le déficit public est supérieur aux recettes, l'État doit emprunter, augmentant ainsi la dette publique.

Le déficit public et la dette publique sont liés car un déficit annuel contribue directement à l'accumulation de la dette dans le temps.

2. Conséquences de la baisse des prélèvements obligatoires selon le niveau de vie des ménages en 2020/2021.

Il est demandé de présenter les conséquences de cette politique fiscale sur les ménages.

- **Baisse d'impôt** : Les ménages voyant leurs prélèvements obligatoires diminuer devraient bénéficier d'une augmentation de leur revenu disponible, ce qui peut se traduire par une amélioration de leur niveau de vie.
- **Impact variable** : Les effets diffèrent selon les tranches de revenu, avec des gains plus significatifs pour les ménages aux revenus moyens et supérieurs.
- **Exemple chiffré** : Les ménages du dernier décile peuvent obtenir jusqu'à 470 euros supplémentaires par an grâce à ces mesures fiscales.

La baisse des prélèvements obligatoires a globalement permis d'augmenter le niveau de vie des ménages, avec des effets plus marqués chez les ménages à revenus plus élevés.

3. Baisse des prélèvements obligatoires et compétitivité des entreprises.

Cette question interroge sur l'effet d'une réduction de la fiscalité sur la compétitivité entrepreneuriale.

- **Coûts de production réduits** : Diminuant la charge fiscale, les entreprises peuvent investir davantage dans leurs activités.
- **Attractivité du territoire** : Un cadre fiscal alléchant attire de nouveaux investissements étrangers, favorisant la croissance économique.
- **Amélioration des marges** : La rentabilité des entreprises peut s'améliorer grâce à la réduction des prélèvements, augmentant leur capacité d'innovation.

La réduction des prélèvements obligatoires favorise indéniablement la compétitivité des entreprises et l'attractivité économique du territoire.

4. La réduction des prélèvements obligatoires favorise-t-elle la croissance économique ?

Une argumentation est à développer pour répondre à cette question complexe.

- **Arguments en faveur** :
 - Augmentation du revenu disponible et de la consommation, stimulant la demande sur le marché.
 - Incitation à l'investissement des entreprises, favorisant la création d'emplois.
 - Ralentissement des hausses fiscales qui peuvent freiner la croissance.
- **Arguments contre** :
 - Effets sur les déficits budgétaires si la réduction n'est pas compensée par d'autres recettes fiscales.
 - Les effets sur l'activité économique peuvent rester limités si la majorité des ménages ne consomment pas davantage avec un revenu disponible accru.

La réduction des prélèvements obligatoires favorise potentiellement la croissance économique en augmentant le pouvoir d'achat et en stimulant l'investissement, mais elle doit être soigneusement étudiée pour éviter un déséquilibre budgétaire.

| Conseils pratiques pour la préparation à l'épreuve :

- Gérez votre temps en vous fixant des limites pour chaque question, notamment dans la partie économique qui peut demander des analyses plus longues.
- Faites attention aux détails dans les arguments juridiques ; une bonne connaissance des articles du Code civil est essentielle.
- Soyez précis dans vos réponses, justifiez vos propos par des références aux annexes ou au cadre théorique étudié.
- Utilisez des exemples concrets pour illustrer vos arguments, cela montrera une meilleure compréhension des enjeux.
- Révisez régulièrement les concepts juridiques et économiques clés afin de les relier facilement durant l'examen.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.